

# PÉRISCOLAIRES

*Analyse des conditions de travail  
Axes de prévention*



*Focus métier*

Lors des visites de suivi des animateurs du périscolaire d'une structure de Moselle-Est, les professionnels de santé d'AGESTRA (Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises) ont constaté une augmentation des plaintes ostéoarticulaires.

Suite à ces observations, une intervention ergonomique menée au sein de cette structure a dégagé des axes de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et a mis en évidence la nécessité de l'accompagner dans l'évaluation des risques professionnels.

Pour appréhender les risques inhérents au métier d'animateur, l'étude englobe l'ensemble des structures périscolaires publiques adhérentes à AGESTRA. Interrogée sur le sujet, la moitié des collectivités déclare ne pas posséder de Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et lorsqu'il existe, seul un tiers présente une partie spécifique au périscolaire. Les risques professionnels et leur évaluation sont généralement peu pris en compte.

## > Objectifs de l'étude

L'objectif principal se propose d'identifier les déterminants des situations de travail préjudiciables à la santé-sécurité des animateurs périscolaires.

Il s'agit de dresser un bilan des conditions de travail en analysant l'activité des animateurs. L'identification des risques professionnels et de leurs déterminants dégage des axes de prévention.

## > Objectifs de la plaquette

Cette plaquette synthétise les résultats de l'étude menée par AGESTRA dans le cadre du partenariat avec le Centre de Gestion de la Moselle (CDG57).

Les conclusions ont été présentées au colloque "Petite enfance et risques professionnels : pourquoi et comment agir ?" organisé par le CDG57 le 14 novembre 2024.

## > Déroulé de l'étude

Débutée en décembre 2022 et d'une durée de deux ans, elle comprend plusieurs phases de travail décrites ci-contre :

DÉC 2022  
JAN 2023



Recensement  
structures &  
agents

FÉV 2023  
JUN 2023



Études de  
terrain

JUN 2023  
DÉC 2023



Élaboration des  
questionnaires

1ER TRIM.  
2024



Passation des  
questionnaires,  
dépouillement,  
analyses

14 NOV  
2024



Colloque

2025



Plaquettes,  
livret,  
sensibilisations

La totalité des structures périscolaires de la Moselle suivies par AGESTRA est concernée par ce projet.



93  
**STRUCTURES  
CONCERNÉES**



86  
**RESPONSABLES  
RECENSÉS**



696  
**ANIMATEURS  
RECENSÉS**



17  
**ÉQUIPES AGESTRA  
MOBILISÉES**

## MÉTHODOLOGIE

Mise en place d'un comité de pilotage et de groupes de travail pluridisciplinaires : médecins, infirmiers, ergonomes, techniciens de prévention et épidémiologistes.

### > Études de terrain

39 structures périscolaires analysées, issues d'un échantillon représentatif, diverses par leurs :

- > secteurs géographiques (rural-urbain) ;
- > capacités d'accueil (18 à 800 enfants) ;
- > caractéristiques des locaux (plain-pied, étages, multisites...).

Études ergonomiques/santé-sécurité :

- > observation des modes opératoires et des pratiques professionnelles ;
- > analyse de l'activité ;
- > identification des risques professionnels.

### > Questionnaires

3 questionnaires destinés à des interlocuteurs différents avec pour objectifs :

- > collectivités : caractériser les structures et recueillir les indicateurs de sinistralité ;
- > responsables : affiner localement les données des structures et préciser leur fonctionnement ;
- > animateurs : connaître leur vécu au travail et leur état de santé.

## LES RÉPONDANTS



**Collectivités**

55 répondantes (59%)



**Responsables**

72 répondants (84%)

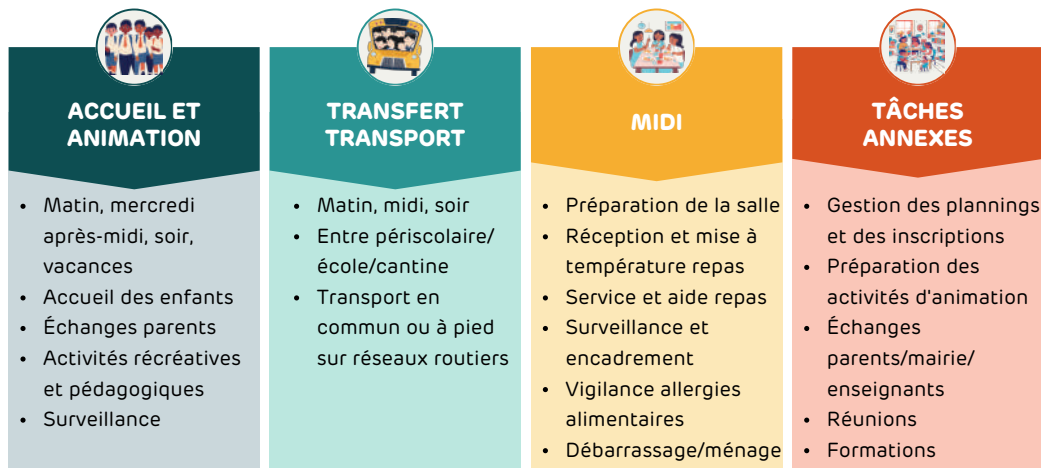


**Animateurs**

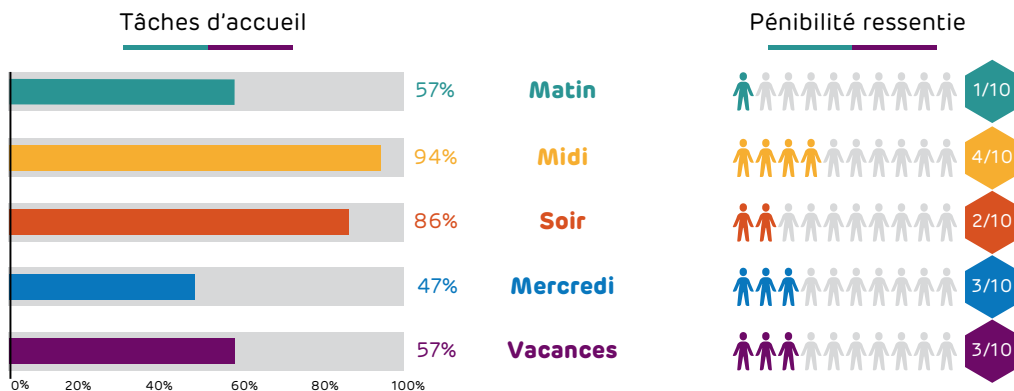
487 répondants (67%)  
dans 79 structures (85%)

# LES DIFFÉRENTES PHASES DE TRAVAIL

L'activité des animateurs périscolaires se décompose en 4 grandes phases :



Les graphiques ci-dessous présentent la proportion d'animateurs effectuant les tâches et déclarant celles-ci comme pénibles.

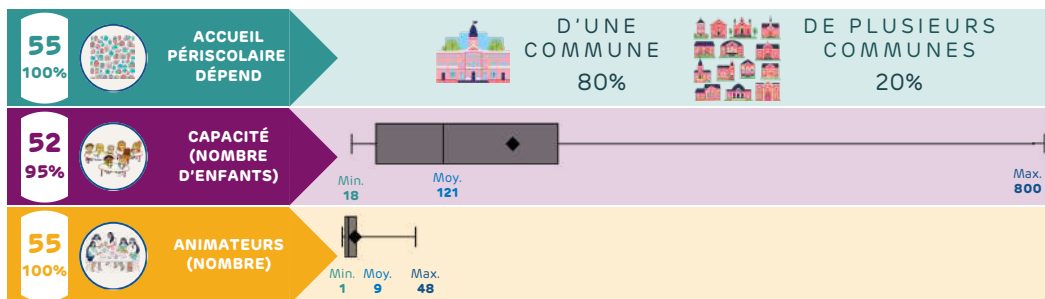


Les tâches d'accueil les plus souvent réalisées sont celles du midi et du soir. Dans l'ensemble, une minorité les déclare pénibles ; cependant, le temps de midi émerge quelque peu. Environ la moitié des animateurs assure l'accueil du mercredi et des vacances et un tiers les déclare pénibles.

On notera que 48% des répondants effectuent tous les temps d'accueil de la journée et leur ressenti en termes de pénibilité confirme les observations évoquées précédemment.

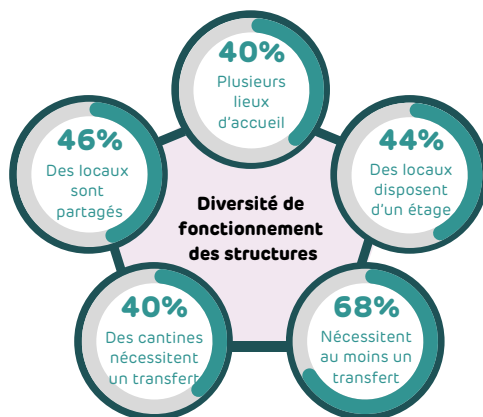
# LES STRUCTURES PÉRISCOLAIRES

Il existe une grande diversité de fonctionnement des structures périscolaires.

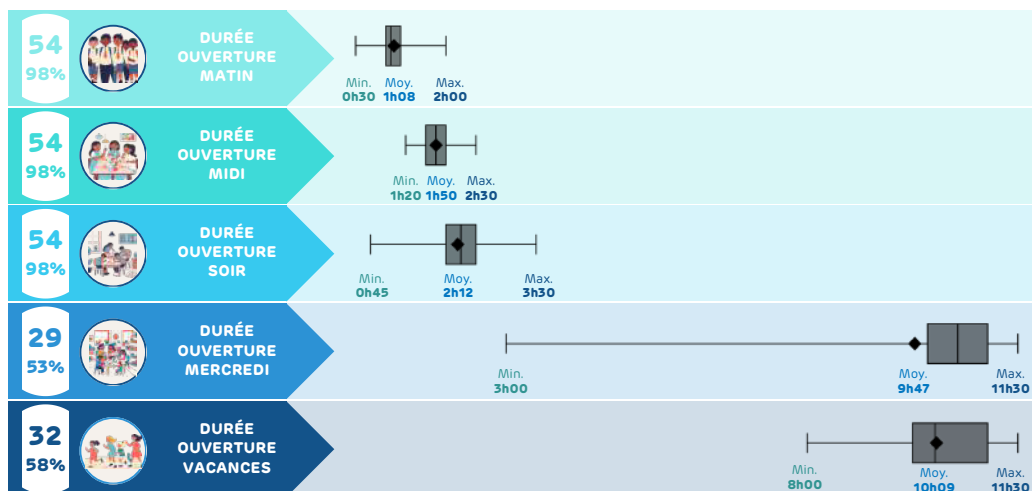


Elles sont diverses par leur :

- > gouvernance ;
- > capacité et lieu d'accueil ;
- > nombre d'animateurs ;
- > nombre d'enfants accueillis ;
- > typologie d'accueil ;
- > horaire d'ouverture ;
- > durée d'accueil ;
- > transfert et transport d'enfants ;
- > partage des locaux.



Toute classification est donc impossible. Les combinaisons sont multiples.



**MAIS** des problématiques communes émergent : recrutement, gestion de l'absentéisme, évolution du public accueilli et formation.

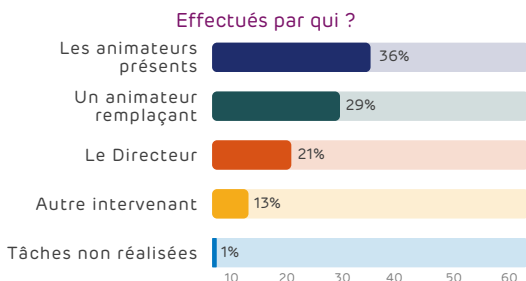
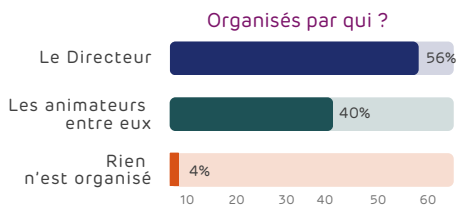
## > Recrutement / absentéisme

49% des responsables rencontrent des difficultés récurrentes pour garantir le taux d'encadrement.

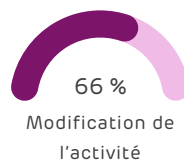
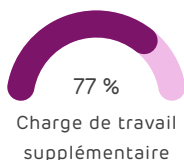
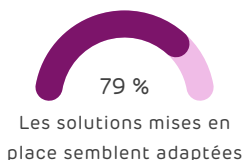
“Nous rencontrons des difficultés de recrutement du personnel qualifié avec le BAFA.”

“Nos difficultés de recrutement sont également en lien avec l'attractivité du métier : peu d'heures et travail en horaires coupés.”

### > Pour les responsables : concernant les remplacements



### > Pour les animateurs : concernant l'absence d'un collègue



## > Public accueilli

L'évolution du public accueilli modifie le travail des animateurs et les conditions d'accueil. Les enfants présentent des :

- > allergies alimentaires ;
- > situations de handicap ;
- > conditions non prévues dans l'activité standard.

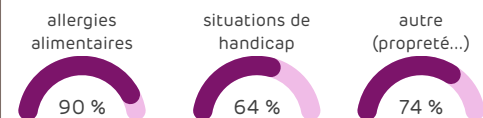
La majorité des agents accueille des enfants aussi bien de maternelle que de primaire.

“Le métier a évolué du fait de la présence d'enfants non propres dans les écoles et donc au périscolaire.”

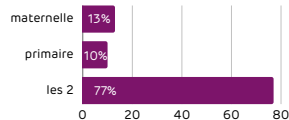
“De plus en plus d'enfants présentant des difficultés sans AVS.”

“Le public a nettement évolué et nous accueillons de plus en plus d'enfants en difficulté ou porteurs de handicap.”

### % D'ANIMATEURS DÉCLARANT PRENDRE EN CHARGE DES ENFANTS AVEC :



âge des enfants pris en charge



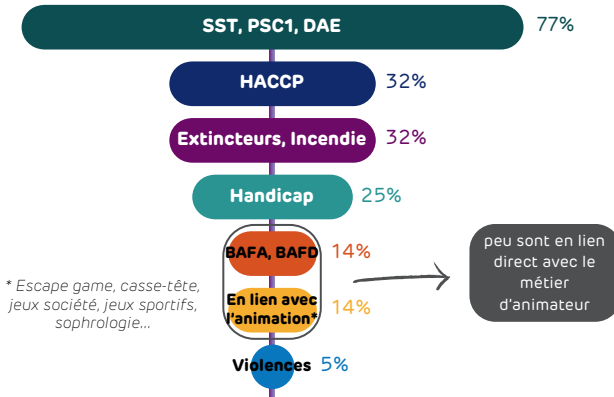
Lecture : 90% des animateurs déclarent prendre en charge des enfants avec des allergies alimentaires

## > Formation

L'évolution du public accueilli requiert une prise en charge adaptée. 80% des structures proposent des formations aux animateurs. Cependant, elles sont peu en lien avec les spécificités du métier et sont parfois difficiles à organiser.

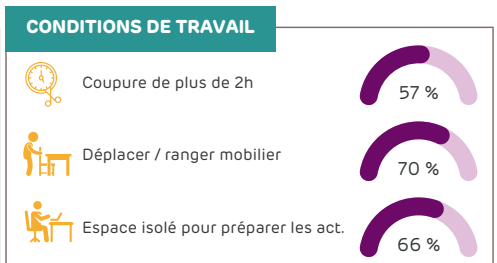
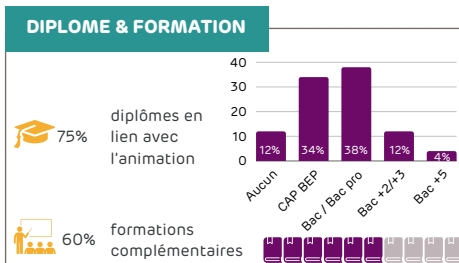
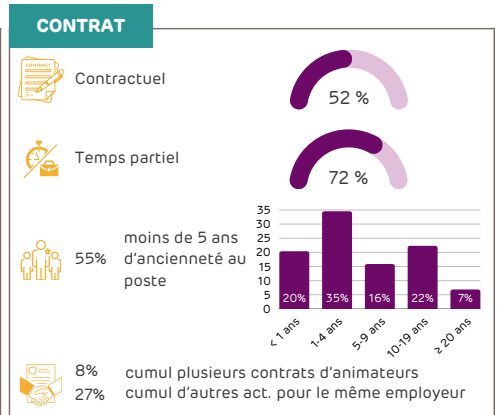
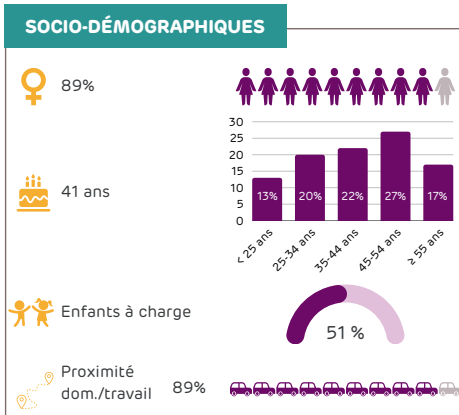
“Nous rencontrons des difficultés pour proposer des formations quand l'équipe est petite et qu'il n'y a personne en remplacement.”

“Nos animateurs ne sont pas formés pour les prises en charge spécifiques (handicap...)”



## LES ANIMATEURS PÉRISCOLAIRES

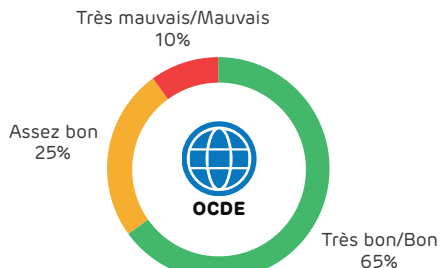
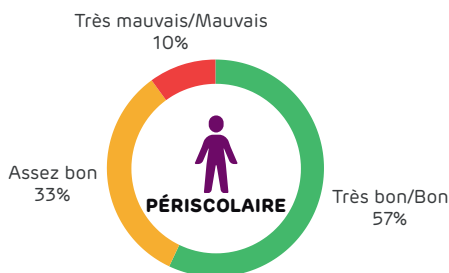
### > Leurs caractéristiques



## > Leur santé

### > État de santé perçue

57% des animateurs se déclarent en "bonne" ou "très bonne" santé contre 65% pour la population générale en France.



\* Données OCDE issues de la population française âgée de 15 ans et plus

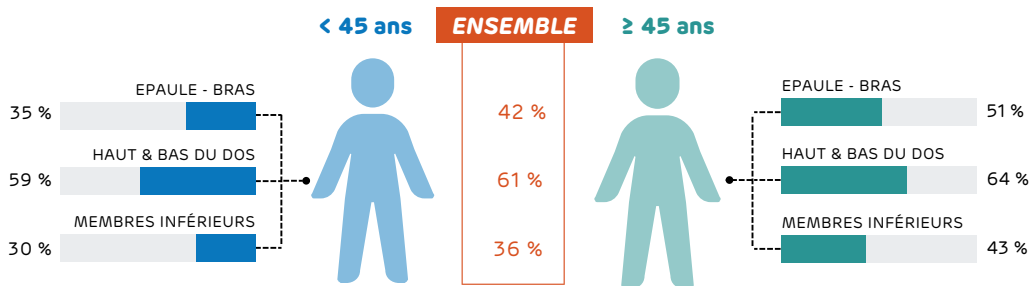


Les jeunes se disent plus souvent en meilleure santé que les plus âgés.

Seuls 7% des agents les plus âgés se disent en mauvaise santé contre 11% des jeunes, laissant penser que les animateurs âgés les plus fragiles ont quitté ce travail.

### > Les plaintes ostéo-articulaires au cours des 12 derniers mois

Le questionnaire recueille à la fois les plaintes et les pathologies au cours des 12 derniers mois. Les prévalences sont conséquentes quel que soit l'âge.

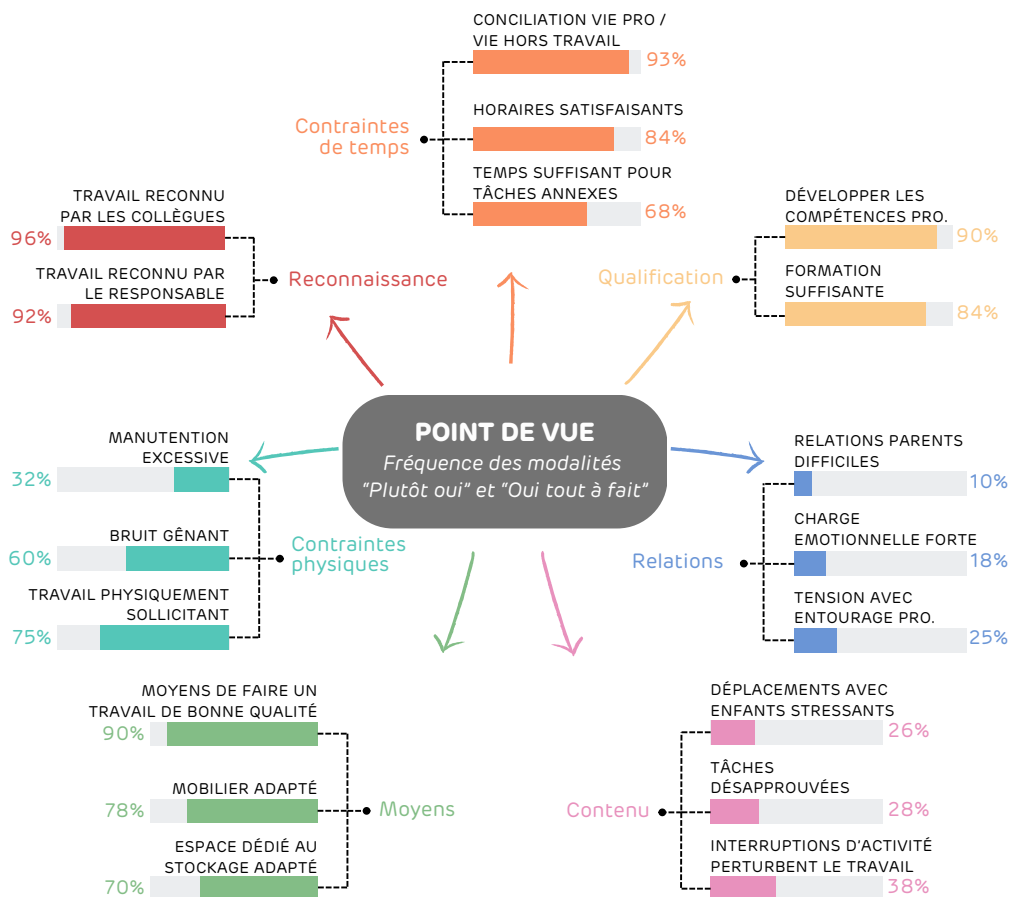


Les agents les plus âgés se plaignent plus souvent que les jeunes des membres supérieurs et inférieurs.

Concernant les plaintes du dos, la fréquence de déclaration est plus importante qu'attendue chez les jeunes agents puisqu'équivalente à celle des animateurs les plus âgés.

## > Leur perception du travail

Que disent les animateurs de leur travail ?



Il en ressort :

- > un travail reconnu (hiérarchie et collègues) ;
- > des relations globalement satisfaisantes ;
- > des contraintes de temps pour les tâches annexes ;
- > des espaces de stockage et du mobilier parfois inadaptés ;
- > des contraintes physiques importantes ;
- > des tâches désapprouvées et des interruptions qui perturbent le travail.

“Travail en horaires découpés et forte exposition au bruit durant le temps de restauration scolaire.”

“Horaires spécifiques avec coupures, grande amplitude horaire, bruit, contact enfants porteurs de maladies.”

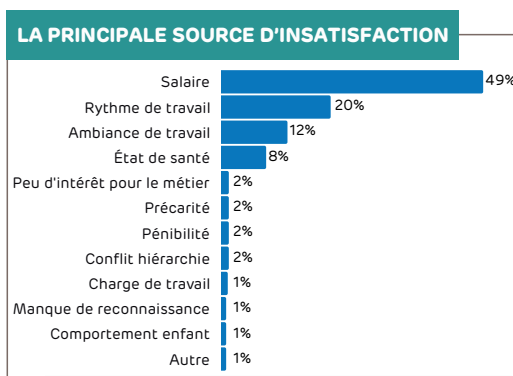
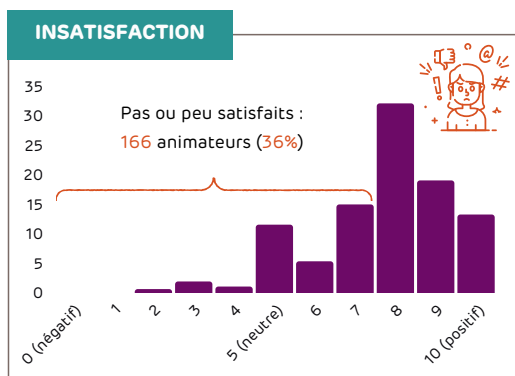
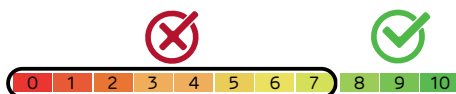
“Il est souvent difficile d'être animateur avec l'âge (fatigue, perte de patience).”

## > Leur satisfaction au travail

La satisfaction des animateurs est évaluée à l'aide d'une échelle visuelle analogique dont la cotation va de 0 (négatif) à 10 (positif).

Les animateurs ont ensuite été scindés en 2 groupes :

- > ceux ayant cotés entre 0 et 7 : considérés comme "pas ou peu satisfaits" ;
- > ceux ayant cotés entre 8 et 10 : considérés comme "très satisfaits".



Une grande majorité (64%) du personnel d'animation est satisfaite de son travail.

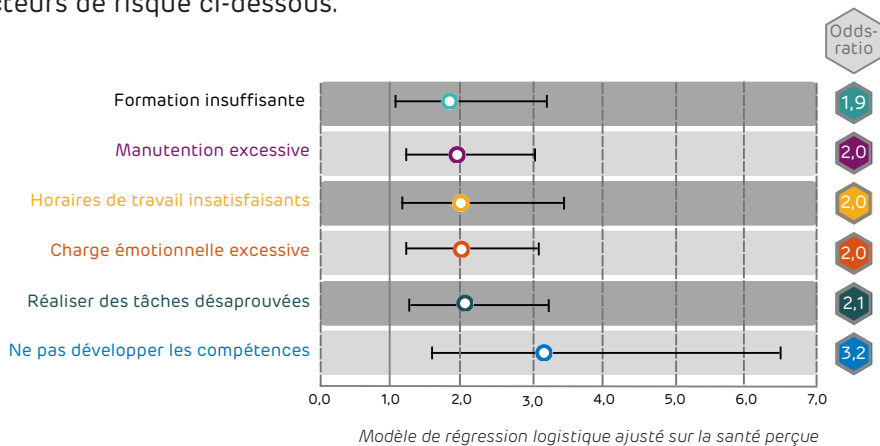
Quelques éléments modèrent cette satisfaction comme :

- > le salaire (critère loin d'être spécifique à ce métier) ;
- > le rythme de travail ;
- > l'ambiance de travail ;
- > l'état de santé.

Aucun lien n'est retrouvé entre la satisfaction et les caractéristiques personnelles des agents telles que l'âge, l'ancienneté, la proximité du lieu de travail, le fait d'avoir plusieurs contrats d'animateurs, d'occuper d'autres activités pour le même employeur en dehors du périscolaire...

Pour terminer cette partie "questionnaire", un modèle d'analyse statistique met en évidence l'importance des différents facteurs du vécu du travail expliquant l'insatisfaction.

Le graphique suivant quantifie le risque d'être insatisfait en fonction de l'exposition aux facteurs de risque ci-dessous.



Les animateurs déclarant ne pas pouvoir développer leurs compétences ont 3,2 fois plus de risque de se déclarer insatisfaits dans leur travail comparativement à ceux pouvant le faire.

Les autres items associés au risque d'insatisfaction sont :

- > le fait de devoir réaliser des tâches désapprouvées (OR=2,1) ;
- > la charge émotionnelle excessive (OR=2,0) ;
- > les horaires de travail (OR=2,0) ;
- > la manutention excessive (OR=2,0) ;
- > le manque de formation (OR=1,9).

## CONTRAINTES ET PRÉVENTION

Les études de terrain recensent les contraintes et mettent en lien, pour chacune d'elles, leurs principaux déterminants et axes de prévention.

Cinq facteurs de risque prépondérants sont identifiés.

Ils se retrouvent lors de toutes les phases de travail :

- > accueil et animation ;
- > transfert/transport ;
- > temps du midi ;
- > tâches annexes.

Les fréquences et les intensités sont variables selon la structure.



## > Manutention manuelle

### > Définition et déterminants

Selon le Code du travail, il s'agit de "toute opération de transport ou de soutien d'une charge dont le levage, la pose, la poussée, la traction, le port ou le déplacement qui exige l'effort physique d'un ou de plusieurs travailleurs".



### CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

- > Locaux partagés
- > Absence d'espaces dédiés (sieste)
- > Localisation des zones de travail

### POIDS ET TYPE DE CHARGES

- > Mobilier (tables, chaises, lits)
- > Jeux d'extérieurs (vélos, trottinettes)
- > Matériels de cuisine (vaisselle, carafes d'eau, gastros)
- > Caisses de livraison et matières premières
- > Équipement de ménage

### CONDITIONS DE MANUTENTION

- > Hauteur de prise et de dépose
- > Déplacement avec charge
- > Nature du contenant

## > Axes de prévention & sensibilisation

Avant d'envisager la sensibilisation des agents aux techniques de manutention, les préconisations doivent porter en première intention sur la prévention collective déclinée selon les thématiques ci-dessous.

### CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

- > Idéalement des locaux :
  - non partagés (propres au périscolaire)
  - séparés pour chacune des tâches
  - de plain-pied
- > Zone de livraison au plus près des cuisines
- > Stockage adapté et à proximité de chacune des tâches (lits dans la zone de sieste...)

### POIDS ET TYPE DE CHARGES

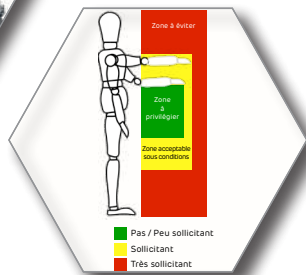
- > Matériel léger et à roulettes (chaises, tables, chariot de ménage...)
- > Vaisselle légère (en mélamine)
- > Entretien régulier du matériel (roues)
- > Si étage : installation de monte-charge ou d'ascenseur

### CONDITIONS DE MANUTENTION

- > Stockage en fonction du poids des charges et de leur fréquence d'utilisation
- > Port à plusieurs du mobilier encombrant, volumineux ou lourd
- > Aide à la manutention : dessertes mobiles/chariots à roulettes pour les différentes activités (distribution repas...)



© Architonic - Table Flip-Top



## > Contraintes posturales

### > Définition et déterminants

Elles concernent les sollicitations biomécaniques du dos et des différentes articulations des membres supérieurs (épaules, coudes, poignets). Ces contraintes peuvent se caractériser par leur répétition, leur maintien dans le temps, la force requise ou encore leur amplitude articulaire.



### MOBILIER

- > Hauteur des meubles (lavabo, table enfant, lit, plan de change...)
- > Utilisation de sièges enfant inadaptés aux adultes
- > Inaccessibilité des rangements (stockage vaisselle...)
- > Absence de poste dédié (tâches annexes)

### MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

- > Outils inadaptés (ustensiles de cuisine, carafe, couteau à pain...)
- > Équipement de ménage en inadéquation avec la superficie, l'agencement des locaux et les exigences de l'activité
- > Équipement de plonge inadapté (lave-vaisselle sous dimensionné, taille et profondeur des éviers...)

### ORGANISATION DU TRAVAIL

- > Obligation de se dépêcher (découpe de viande, aide au repas, change des enfants, aide au déshabillage et à l'habillage...)
- > Inadéquation des espaces de travail (plonge dans une baignoire, sieste)

## > Axes de prévention & sensibilisation

Avant d'envisager la sensibilisation des agents aux troubles musculo-squelettiques, les préconisations doivent porter en première intention sur la prévention collective déclinée selon les thématiques ci-dessous.

### MOBILIER

- > Utilisation de matériel pour adulte (tabouret, siège réglable...) lors des activités auprès des enfants
- > Mobilier favorisant l'autonomie des enfants (accès au plan de change, sanitaires enfants, points d'eau...)
- > Poste de travail dédié :
  - à la préparation d'activités
  - aux tâches administratives (avec équipement informatique)



© Kidea



© Azergo - Siège Jules

### MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

- > Matériel à manche télescopique (balai, raclette à vitres...)
- > Aide mécanisée (taille-crayon, trancheuse à pain, autolaveuse...)
- > Entretien du matériel (roues des chariots, aiguisage des lames de découpe...)



© Geberit



### ORGANISATION DU TRAVAIL

- > Livraison de viandes prédécoupées ou en portions individuelles
- > Découpe anticipée des aliments
- > Accompagnement des enfants dans l'autonomie dès la rentrée : habillage, débarrassage...

## > Facteurs d'accident

### > Définition et déterminants

Les facteurs de risques d'accident désignent les outils, les conditions et les situations susceptibles d'augmenter la probabilité d'occurrence d'un évènement indésirable. Les principaux risques d'accident concernent les chutes de plain-pied, de hauteur, d'objets, le risque routier, les brûlures et les coupures.



### MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

- > Outils à disposition (couteaux à pain, cutters)
- > Contact avec surface chaude (plat, gastro, aliment)
- > Matériel improvisé pour accéder en hauteur (chaise, escabeau...)
- > Stockage des produits en hauteur

### CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

- > Changement de niveaux (escaliers, marches, rampes, nez de marche)
- > Nature et entretien des sols
- > Multiplicité des lieux : nécessité de transfert
- > Encombrement des espaces de circulation

### ORGANISATION DU TRAVAIL

- > Organisation des stockages (matériel pour activité, cuisine, jeux, ménage)
- > Pression temporelle, précipitation
- > Itinéraires trajets enfants avec présence de tiers sur la voirie

## > Axes de prévention & sensibilisation

### MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

- > Utilisation du matériel sécurisé :
  - cutter à lame rétractable ou col de cygne
  - gants résistant à la chaleur
  - escabeau...
- > Limitation de l'accès en hauteur (utilisation de matériel à manche télescopique)
- > Vérification et maintenance périodique du matériel et des installations
- > Sensibilisation des animateurs aux risques des machines (coupure, brûlure, électricité...)
- > Gilets "haute visibilité" lors des transferts

### CONCEPTION ET AMÉNAGEMENTS DES LOCAUX

- > Désencombrement des locaux et des endroits de passage
- > Idéalement : suppression du stockage en hauteur
- > Signalisation des changements de niveaux (bande haute visibilité...)
- > Revêtement anti-dérapant et facile d'entretien

### ORGANISATION DU TRAVAIL

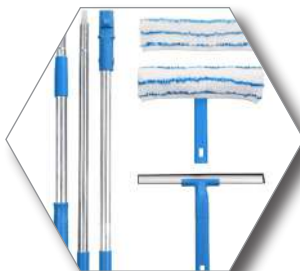
- > Protocole de nettoyage des sols et signalisation des zones humides
- > Optimisation des trajets avec les enfants : voie piétonne, faible distance, faible trafic...



© Edma - Cutter de sécurité



© Tousergo - Marchepied



© Mitclear - Raclette à vitres



© Batiproducts - Nez de marches

## > Contraintes environnementales

### > Définition et déterminants

Elles concernent les facteurs externes tels que le bruit, l'éclairage, l'ambiance thermique, le contact avec les produits chimiques et agents infectieux.



### MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

- > Matériel générant des bruits d'impact
- > Chariot de ménage et équipements de protection individuelle (EPI) inadaptés
- > Choix et utilisation des produits ménagers incompatibles avec l'activité
- > Absence d'équipement spécifique pour les déchets

### CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

- > Propagation et réverbération du bruit
- > Exposition due aux surfaces vitrées
- > Ambiance thermique inconfortable
- > Ambiance lumineuse inadaptée aux activités
- > Points d'eau en nombre insuffisant

### ORGANISATION DU TRAVAIL

- > Absence de protocole d'utilisation des produits ménagers
- > Aide aux enfants lors du passage aux toilettes
- > Gestion des déchets biologiques

## > Axes de prévention & sensibilisation

La priorité de l'action doit porter sur la prévention collective, non seulement parce qu'elle est garante d'une meilleure efficacité mais parce qu'elle intègre sans distinction les agents et les enfants eux aussi exposés.

### MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

- > Choix de matériel limitant le niveau sonore (patins pour pied de chaise, vaisselle, chariots de service en "plastique/PVC")
- > Présence de stores réglables
- > Outils de travail et EPI adaptés
- > Points de collecte suffisants et spécifiques pour les déchets



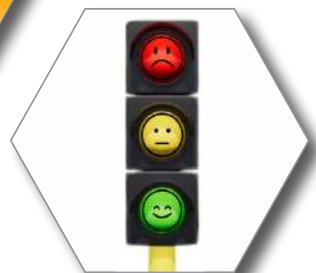
### CONCEPTION ET AMÉNAGEMENTS DES LOCAUX

- > Insonorisation et traitement acoustique des locaux
- > Choix des revêtements murs/sols (bruit, éclairage, hygiène...)
- > Projet d'éclairage intégrant lumière artificielle et naturelle
- > Système de chauffage/climatisation
- > Localisation/nombre de points d'eau



### ORGANISATION DU TRAVAIL

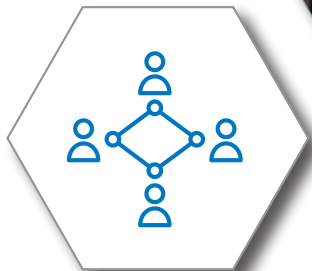
- > Séparation des enfants par groupe d'âge ou d'activité
- > Instauration de temps calmes
- > Activités en extérieur
- > Sensibilisation au risque chimique (utilisation de produits ménagers)
- > Implication des enfants dès la rentrée scolaire :
  - gestion du bruit (feu de signalisation...)
  - comportement anti-gaspillage
  - tri sélectif et gestion des déchets



## > Facteurs psycho-sociaux

### > Définition et déterminants

Selon le ministère du Travail, ils se définissent comme un "risque pour la santé physique et mentale des travailleurs. Leurs causes sont à rechercher à la fois dans les conditions d'emploi, les facteurs liés à l'organisation du travail et aux relations de travail".



### CONTRAINTES TEMPORELLES

- > Pression temporelle (temps du midi)
- > Amplitude horaire de la journée de travail
- > Horaires coupés
- > Délai de prévenance du planning
- > Temps alloué pour les tâches annexes (préparation des animations)

### EXIGENCES ÉMOTIONNELLES

- > Accompagnement des enfants en difficulté
- > Soutien des animateurs en cas de difficultés/conflits
- > Obligation de sourire et d'être de bonne humeur

### RAPPORTS SOCIAUX

- > Manque de reconnaissance des familles/de la hiérarchie
- > Insatisfaction des enfants (animations)
- > Entraide au sein du collectif de travail
- > Faible soutien de la hiérarchie

## > Axes de prévention & sensibilisation

La démarche de prévention s'inscrit dans une dynamique globale, collective et participative. Pour assurer le succès de cette dernière, il est important que la structure cible ses actions sur les thématiques ci-après.

### CONTRAINTES TEMPORELLES

- > Maintien des ressources nécessaires :
  - respect du taux d'encadrement
  - organisation et gestion des absences
- > Réflexion sur la mise en place d'horaires continus pour couvrir les plages d'ouverture
- > Intégration dans le planning d'un temps alloué aux tâches annexes
- > Limitation de la pression temporelle en favorisant l'autonomie et l'implication des enfants (aide à l'habillage/déshabillage, débarrassage, nettoyage...)



### EXIGENCES ÉMOTIONNELLES

- > Formation sur la prise en charge d'enfants en situation spécifique
- > Instauration de temps d'échange et d'écoute :
  - entre les animateurs sur les difficultés rencontrées
  - avec un professionnel

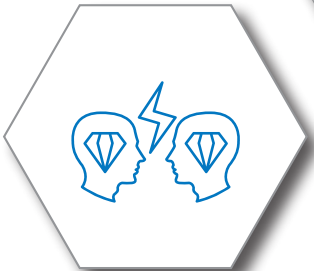


### RAPPORTS SOCIAUX

- > Reconnaissance du travail :
  - par les familles
  - par la hiérarchie
- > Entraide au sein du collectif de travail
- > Soutien de la hiérarchie

## > Facteurs psycho-sociaux

### > Définition et déterminants



### CHARGE MENTALE

- > Absence de déconnexion (utilisation de messagerie personnelle 7j./7)
- > Outils de gestion du planning inadaptés (moyen de gérer le planning - logiciel/matériel)
- > Gestion dans l'urgence des remplacements (activités à (ré)organiser)
- > Vigilance constante (surveillance, allergie, trajet...)

### VIOLENCES INTERNES/EXTERNES

- > Relations avec les enfants
- > Relations avec les parents
- > Relations avec les collègues
- > Relations avec la hiérarchie
- > Tiers sur la voie publique

### CONFLIT DE VALEUR ET SENS DU TRAVAIL

- > Participation au projet pédagogique et partage de ses valeurs
- > Modalités d'application du projet pédagogique : temps disponible (midi), budget et matériel alloués (animations)
- > Tâches non prévues dans l'activité standard (change enfant)

## > Axes de prévention & sensibilisation

### CHARGE MENTALE

- > Respect du droit à la déconnexion :
  - logiciel et moyen matériel adaptés
  - temps dédié
  - information et communication aux familles sur les modalités de communication (inscription, horaires...)
- > Prise en compte et organisation des tâches annexes (préparation des activités, gestion des tâches administratives...)
- > Anticipation et gestion des absences (ressources, redéfinition des activités...)
- > Mise en place des protocoles, diffusion et partage des informations pour les prises en charge spécifiques (allergies...)



### VIOLENCES INTERNES/EXTERNES

- > Prise en compte, sans les minimiser, des actes de violence : mise en place d'un protocole (signalement auprès d'une personne ressource, plan d'action, accompagnement)
- > Formation sur la gestion des conflits interne/externe



### CONFLIT DE VALEUR ET SENS DU TRAVAIL

- > Mise en place d'espaces de discussion (temps et lieux dédiés) :
  - retour d'expériences positives et négatives
  - partage sur les pratiques professionnelles, façons de faire, astuces de métier, stratégies...
- > Implication des animateurs dans les prises de décisions (projet pédagogique, choix du matériel...)
- > Reconnaissance de l'adaptation des animateurs à l'évolution du métier



## Le saviez-vous ?

Nos équipes restent disponibles pour intégrer la démarche de prévention au coeur de vos projets de conception.

**Comment bénéficier de conseils ?  
En contactant votre équipe de santé au travail et/ou en consultant notre site internet**

